

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 11 AVRIL 2019

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 50

Votants : 65 (dont 15 procurations)

N°1
(rapport 13 L/ du
conseil du 28 mars
2019)

OBJET :

BUDGETS
PRIMITIFS 2019

BUDGET ANNEXE
TOURISME

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Prefecture
le :

Publiée ou notifiée
le :

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET - J.S. LALOY - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. SENNEPIN - J. ROIG - J.P. BLANC - C. CATARD - R. LOVATY - C. BERTIN - B. BAYLAUCQ - A. DAUPHIN - F. HUGUET - P. SEMET - JY. CHEGUT - JM. LAZZERINI - M. MORGAND - JM. BOUREL - A. GIRAUD - M. MONTIBERT - G. DURANTET - B. AGUIAR - C. FAYOLLE - C. DUMONT - M. CHARASSE - M. GUYOT - A. CHAPUIS - C. BOUARD - P. BONNET - YJ. BIGNON - MC. STEYER - S. FONTAINE - W. PASZKUDZKI - MO. COURSOL - JL. GUITARD - F. SKVOR - C. POMMERAY - M.J. CONTE - C. LEPRAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Mmes et MM. F. DUBESSAY à F. SENNEPIN - N. RAY à J. ROIG - C. SEGUIN à J. KUCHNA - A. CORNE à B. BAYLAUCQ - J. COGNET à A. DAUPHIN - G. MARSONI à F. AGUILERA - J. BLETTERY à M. MONTIBERT - M. MERLE à C. BOUARD - C. GRELET à YJ. BIGNON - C. MALHURET à C. LEPRAT - E. VOITELLIER à C. BENOIT - B. KAJDAN à JL. GUITARD - M. JIMENEZ à MO. COURSOL - JJ. MARMOL à MC. STEYER - JP. SALAT à S. FONTAINE, Conseillers Communautaires.

Absents représentés par leur suppléant : Mmes et MM. Conseillers Communautaires.

Absents excusés : M. F. SZYPULA, Vice-Président.

Mmes et MM. F. MINARD - J.M. GUERRE - F. SEMONSUT - P. COLAS - H. DUBOSCQ - MC. VALLAT - N. COULANGE - JD. BARRAUD - F. BOFFETY - E. GOULFERT - G. MAQUIN, Conseiller Communautaire.

Secrétaire : M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment la cinquième partie – livre 2 – Titre 1 et l'article 5216-8,

Vu le Code Général des impôts et notamment son article 1636 B sexies,

Vu la Loi de Finances pour l'année 2019 du 30 décembre 2018,

.../...

Vu la Délibération n°5 du Conseil Communautaire du 28 février 2019 créant le budget annexe « Tourisme »,

Considérant l'absence de notifications fiscales pour l'année 2019, de notifications de dotations de l'Etat pour l'année 2019, et de notification du prélèvement FPIC pour l'année 2019 et de notification du produit du prélèvement sur les paris hippiques à ce jour,

Considérant l'erreur matérielle consistant en l'omission de l'envoi du rapport n° 13 L/ lors du conseil communautaire du 28 mars 2019 approuvant l'ensemble des budgets 2019 et la nécessité de voter formellement le budget annexe « tourisme »,

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Conseil le projet de Budget Primitif Annexe Tourisme pour l'exercice 2019 qui présente les prévisions suivantes :

En section de Fonctionnement, il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de : **193 066 €**.

Pour assurer l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement de ce budget, il est nécessaire que le Budget Primitif Principal 2019 abonde une participation s'élevant à la somme de : **80 000 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- Approuve cette proposition,
- Vote le budget qui lui est présenté :
 - a) au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- Charge M. le Président, et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (60 voix pour, 5 abstentions (Mme Conte, Mme Semet, M. Chégut, M. Pommeray, M. Skvor)), en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 11 avril 2019.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric GUILÉRA

